



Communiqué de presse

PFUE : UNE DYNAMIQUE EN FAVEUR DE L'EMPLOI ET DES COMPÉTENCES DANS LE SECTEUR MARITIME EUROPÉEN

Publié le 10/02/2022

Dans le cadre de la Présidence française de l'Union européenne, la ministre de la Mer Annick Girardin a souhaité réunir des acteurs européens intéressés aux questions sociales dans le secteur maritime le 9 février lors de ce qui restera comme le Colloque de La Rochelle.

Ministres européens, administrations de la mer, armateurs, organisations syndicales ou encore experts se sont rassemblés afin de dégager une ambition européenne commune en matière d'emploi, de compétences et de formations des marins dans le secteur du transport maritime.

Ces acteurs européens ont pu échanger autour d'ateliers et tables rondes portant sur l'amélioration des conditions de vie au travail des acteurs de la mer, la promotion des compétences maritimes au niveau de l'Union européenne, et la volonté de favoriser une fluidité des parcours professionnels des marins européens.

Sur la base de ces échanges, la ministre de la Mer, Annick Girardin a tiré des conclusions de la Présidence Française du Conseil de l'Union Européenne qui s'organisent autour de trois axes :

1. Les conditions de vie au travail des acteurs maritimes

Consciente du contexte de crise sanitaire exceptionnel, la ministre de la Mer a réaffirmé sa volonté de maintenir et de promouvoir le statut de « travailleurs essentiels » pour tous les salariés du monde maritime et a souligné l'importance de multiplier le travail de concertation pour aboutir à une harmonisation européenne des normes et des conditions sociales. Elle a également insisté sur la nécessité de trouver un compromis équilibré entre le travail à bord et la préservation de la santé physique et psychologique des marins. La déclaration préconise ainsi notamment la mise en place de corridors sanitaires et la nécessité de soutenir la proposition d'amendement déposée par l'Union européenne pour protéger les marins afin qu'ils ne dépassent pas la durée maximale de navigation.

2. L'emploi et les compétences maritimes à l'échelle européenne

Annick Girardin a déclaré qu'une réponse adaptée au niveau européen était indispensable à l'Union pour préserver durablement ses emplois et renforcer son attractivité. Une initiative des États membres pour appliquer des règles sociales uniformes pour les travailleurs à bord des navires devrait donc pouvoir se faire jour afin d'assurer, partout dans ce qui doit devenir l'espace maritime européen, le respect des conditions de travail au niveau des standards européens et de sauvegarder l'employabilité des marins dans une concurrence loyale.

3. La fluidité des parcours professionnels des marins au sein de l'Union européenne.

La déclaration a appelé enfin à engager des travaux d'harmonisation de l'ensemble des formations européennes, dans une logique de diplômes d'excellence, ce qui favorisera la compétitivité comme la qualité du marin européen. Annick Girardin a préconisé une reconnaissance de l'équivalence des formations, invitant à désigner l'agence européenne de sécurité maritime comme entité responsable du contrôle des organismes de formation, et encourageant la construction d'un fonds dédié à la formation des marins en Europe.

Une rencontre et une déclaration ont été l'occasion de réaffirmer l'engagement européen autour de ces sujets essentiels à la consolidation de la première place de l'Europe dans le secteur du transport maritime. Ces sujets font écho à l'une des trois priorités de la Présidence française de l'Union européenne, à savoir la construction d'un nouveau modèle européen de croissance et la définition de l'Europe de 2030.

Eurocoean's Youth Week

Du 7 au 11 février, à La Rochelle, se réunit Eurocoean's Youth, le premier réseau de 106 jeunes ambassadeurs du monde maritime lancé par Surfrider Europe. Une occasion d'échanger et d'ouvrir le dialogue avec les institutions européennes dans le cadre de la Présidence française du Conseil de l'Union européenne.

Lors du colloque organisé le 9 février, les jeunes ambassadeurs européens ont pu participer aux échanges en lignes et présenter leurs recommandations communes pour un avenir soutenable du monde maritime. Ces recommandations s'axent autour de la transition écologique du transport maritime et des carrières bleues. Par exemple, ont été évoquées la mise en place d'un programme de surveillance et d'application des lois maritimes, une possible mutation des secteurs en voie de disparition vers des emplois durables, la création d'un Erasmus + maritime ou encore l'élaboration d'une plateforme européenne pour l'éducation aux océans.